

**Corporation du Centre
Jean-Claude-Malépart
États financiers**

Pour l'exercice terminé le 31 août 2021

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 août 2021

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
Bilan	5
État des résultats	6
État de l'évolution des actifs nets	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Information financière supplémentaire	
Annexe 1 - Produits d'activités, autres frais d'activités et frais administratifs	15
Annexe 2 - État des résultats pour la Subvention Ville	16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart (l'« entité »), qui comprennent le bilan au 31 août 2021, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 août 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire ses produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits de dons, à l'excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice terminé le 31 août 2020 et à l'actif et aux actifs nets au 31 août 2021 et au 1^{er} septembre 2020.

Rapport de l'auditeur indépendant

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

Rapport de l'auditeur indépendant

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l. / S.E.N.C.R.L. / LLP¹

Montréal (Québec)
Le 30 novembre 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125417

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

Bilan

31 août 2021 2020

Actif

Court terme

Encaisse	564 384 \$	195 405 \$
Débiteurs (Note 2)	54 552	257 943
Frais payés d'avance	1 624	3 173

	620 560	456 521
--	---------	---------

Immobilisations corporelles (Note 3)

	33 841	43 072
--	--------	--------

	654 401 \$	499 593 \$
--	------------	------------

Passif et actifs nets

Court terme

Créditeurs	9 884 \$	6 730 \$
Salaires, vacances et retenues à la source à payer	93 112	69 009
Apports reportés d'activités et de subventions municipales (Note 4)	116 155	122 411

	219 151	198 150
--	---------	---------

Apports reportés reliés aux immobilisations corporelles (Note 5)

	195	978
--	-----	-----

	219 346	199 128
--	---------	---------

Actifs nets

Investis en immobilisations corporelles	33 646	42 094
Investis pour les activités sportives en vertu d'affectation d'origine interne	11 825	11 825

Investis pour la formation reliée aux remplacements des postes administratifs en vertu d'affectation d'origine interne	40 000	40 000
--	--------	--------

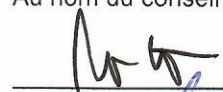
Non affectés	349 584	206 546
--------------	---------	---------

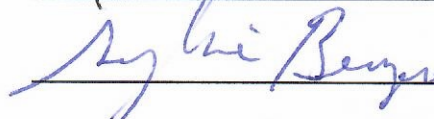
	435 055	300 465
--	---------	---------

	654 401 \$	499 593 \$
--	------------	------------

Incertitude liée à la COVID-19 (Note 7)

Au nom du conseil

 Administrateur

 Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 août

2021

2020

Produits

Subventions (Annexe 2)		
Municipales Centre	230 762 \$	284 018 \$
Gouvernement provincial	137 821	101 441
Gouvernement fédéral	54 664	37 895
Municipales Divers	73 702	28 462
Activités (Annexe 1)	318 415	391 293
Dons	2 284	17 323
Amortissement des apports reportés affectés aux immobilisations corporelles	783	245
Autres revenus	326	-
	818 757	860 677

Charges

Contribution Centre accueil, surveillance, exploitation	139 511	137 875
Contribution Centre activités sport et loisirs	50 000	70 480
Contribution Centre Club de vacances	18 360	18 000
Autres salaires et charges sociales (nets d'une subvention de 148 901 \$; 2020 - 139 395 \$)	421 472	453 231
Frais administratifs (Annexe 1)	32 029	37 489
Autres frais d'activités (Annexe 1)	13 564	7 244
Amortissement des immobilisations corporelles	9 231	11 868
	684 167	736 187

Excédent des produits sur les charges de l'exercice

134 590 \$ 124 490 \$

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 août		2021	2020			
	Investis en immobilisations corporelles	Affectés aux activités sportives	Affectés à la formation	Non affectés	Total	Total
Solde, au début de l'exercice	42 094 \$	11 825 \$	40 000 \$	206 546 \$	300 465 \$	175 975 \$
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	(8 448)	-	-	143 038	134 590	124 490
Solde, à la fin de l'exercice	33 646 \$	11 825 \$	40 000 \$	349 584 \$	435 055 \$	300 465 \$

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 août	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	134 590 \$	124 490 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	9 231	11 868
Amortissement des apports reportés affectés aux immobilisations corporelles	(783)	(245)
	143 038	136 113
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	203 391	(157 000)
Frais payés d'avance	1 549	30
Créditeurs	3 154	6 730
Salaires, vacances et retenues à la source à payer	24 103	14 598
Apports reportés d'activités et de subventions municipales	(6 256)	(2 853)
Augmentation (diminution) de l'encaisse au cours de l'exercice	368 979	(2 382)
Encaisse, au début de l'exercice	195 405	197 787
Encaisse, à la fin de l'exercice	564 384 \$	195 405 \$

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

Notes complémentaires aux états financiers

31 août 2021

1. Nature des activités et principales méthodes comptables

Constitution et nature des activités	L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la <i>Loi sur les compagnies (Québec)</i> , administre un centre de loisirs au profit de la collectivité, particulièrement celle de l'arrondissement de Sainte-Marie à Montréal. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> .				
Règle comptable	Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.				
Constatation des produits	L'organisme applique la méthode du report afin de comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les produits d'activités sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu, que le prix de vente est déterminé et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits perçus par anticipation représentent les encaissements pour lesquels les produits ne sont pas gagnés.				
Apports reçus sous forme de fournitures et de services	L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier. Au cours de l'exercice, les bénévoles ont consacré de nombreuses heures à aider l'organisme à assurer la prestation de services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de fournitures et services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.				
Immobilisations corporelles	L'organisme comptabilise ses immobilisations corporelles au coût moins l'amortissement cumulé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux suivants : <table><tr><td>Outillage et ameublement</td><td>20 %</td></tr><tr><td>Équipement informatique</td><td>30 %</td></tr></table> Les apports reportés afférents aux immobilisations sont amortis au même rythme que l'immobilisation correspondante.	Outillage et ameublement	20 %	Équipement informatique	30 %
Outillage et ameublement	20 %				
Équipement informatique	30 %				
Impôts sur les bénéfices	L'organisme n'est pas assujéti à l'impôt sur les revenus fédéral et provincial puisqu'il est un organisme sans but lucratif au sens de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> .				

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

Notes complémentaires aux états financiers

31 août 2021

1. Nature des activités et principales méthodes comptables (suite)

Actifs à long terme

Les actifs à long terme, qui comprennent les immobilisations corporelles, sont soumis à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si le total des flux de trésorerie futurs non actualisés qui résulteront vraisemblablement de son utilisation, plus sa valeur résiduelle, est moindre que la valeur comptable, l'actif à long terme est considéré comme ayant subi une dépréciation. Une perte de valeur correspond au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Instruments financiers

Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur.

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont constatées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, des salaires, vacances et retenues à la source à payer.

Dépréciation

Les actifs évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indicateurs possibles de dépréciation. Le montant de la réduction de valeur est constaté aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise de valeur est constatée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme constate ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à la réalisation ou à la prise en charge.

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

Notes complémentaires aux états financiers

31 août 2021

2. Débiteurs

	2021	2020
Comptes clients	3 707 \$	9 542 \$
Subventions à recevoir		
Gouvernement fédéral	14 156	9 473
Gouvernement provincial	16 052	54 660
Municipales	20 478	59 016
Subventions salariales	-	124 337
Taxes à la consommation	159	915
	54 552 \$	257 943 \$

3. Immobilisations corporelles

			2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Outillage	8 601 \$	8 122 \$	479 \$
Ameublement	162 655	138 056	24 599
Équipement informatique	98 234	93 920	4 314
Ameublement loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	12 749	8 300	4 449
	282 239 \$	248 398 \$	33 841 \$

	<u>2020</u>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Outillage	8 601 \$	8 002 \$	599 \$
Ameublement	162 655	131 907	30 748
Équipement informatique	98 234	92 071	6 163
Ameublement loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	12 749	7 187	5 562
	<u>282 239 \$</u>	<u>239 167 \$</u>	<u>43 072 \$</u>

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

Notes complémentaires aux états financiers

31 août 2021

4. Apports reportés d'activités et de subventions municipales

	2021	2020
Solde, au début de l'exercice	122 411 \$	125 264 \$
Plus : apports reçus	296 718	297 265
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(302 974)	(300 118)
Solde, à la fin de l'exercice	116 155 \$	122 411 \$

5. Apports reportés reliés aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

	2021	2020
Dons d'un organisme		
Solde, au début de l'exercice	222 \$	278 \$
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(167)	(56)
Solde, à la fin de l'exercice	55	222
Subvention municipale		
Solde, au début de l'exercice	756	945
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	(616)	(189)
Solde, à la fin de l'exercice	140	756
	195 \$	978 \$

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

Notes complémentaires aux états financiers

31 août 2021

6. Instruments financiers

Gestion des risques

L'organisme est exposé à des risques de crédit et des risques de liquidité liés à ses actifs et passifs financiers. En général, la direction de l'organisme a la responsabilité d'établir et de faire approuver les politiques de la société en matière de gestion des risques. La direction réalise sur une base continue des évaluations de risque afin de s'assurer que tous les risques importants inhérents à l'organisme et à son exploitation ont été examinés et évalués de manière à tenir compte des conditions du marché et des activités d'exploitation de l'organisme. Il n'y a eu aucune modification importante dans les politiques de l'organisme en matière de gestion des risques au cours de l'exercice.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir à la société une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. L'organisme est exposé à un risque de crédit sur son encaisse et ses débiteurs. En règle générale, son exposition se limite à la valeur comptable portée au bilan. La société minimise les risques de crédit liés à son encaisse par le biais de dépôts faits uniquement auprès d'institutions financières de bonne réputation. Les débiteurs proviennent essentiellement du gouvernement et le montant est analysé régulièrement afin de détecter toute moins-value.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque par lequel l'organisme risque de ne pas disposer de fonds suffisants pour rencontrer ses obligations financières. À l'heure actuelle, l'organisme règle toutes ses obligations financières par le biais de son encaisse. L'organisme est exposé au risque de liquidité sur ses créditeurs, salaires et vacances à payer. L'organisme établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'il dispose de fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart

Notes complémentaires aux états financiers

31 août 2021

7. Incertitude liée à la COVID-19

Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (« OMS ») a annoncé une urgence sanitaire mondiale en raison d'une nouvelle souche de coronavirus originaire de Wuhan, en Chine (« l'épidémie de la COVID-19 »). En mars 2020, l'OMS a déclaré que l'éclosion de COVID-19 était devenue une pandémie, compte tenu de l'augmentation rapide de l'exposition mondiale. L'ensemble des répercussions de la pandémie de COVID-19 continue d'évoluer à la date du présent rapport. Par conséquent, l'ampleur de l'impact de celle-ci sur la situation financière, la liquidité et les résultats d'exploitation futurs de l'organisme demeure incertaine.

La direction surveille de près la situation, analyse les répercussions et prend des actions pour tirer avantage des programmes d'aide aux sociétés mis en place par les différents intervenants au Canada afin de mitiger les impacts de la crise.

De fait, l'organisme s'est qualifié pour les programmes de subventions salariales d'urgence et a procédé à des mises à pied temporaires. L'organisme continue de réévaluer les besoins de liquidité mensuellement.

Corporation du Centre Jean-Claude-Malépart
Annexe 1 - Produits d'activités, autres frais d'activités
et frais administratifs

Pour l'exercice terminé le 31 août	2021	2020
Produits d'activités		
Inscription et remboursement de frais d'utilisation	318 415 \$	391 293 \$
Autres frais d'activités		
Fournitures pour activités	11 865 \$	1 046 \$
Sous-traitance	1 699	6 198
	13 564 \$	7 244 \$
Frais administratifs		
Honoraires professionnels	18 900 \$	11 394 \$
Assurances	5 523	8 057
Frais bancaires	3 030	5 903
Frais de formation	2 460	1 642
Fournitures de bureau	1 438	946
Entretien du centre	678	1 129
Cotisations	-	8 383
Soutien technique informatique	-	35
	32 029 \$	37 489 \$